

PROCÈS-VERBAL D'UNE RÉUNION RÉGULIÈRE
DES MEMBRES DU CAUCUS DE LA
CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS (CRÉ) DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE TENUE LE
12 DÉCEMBRE 2013, À 13 h 30, DANS LES
LOCAUX DE LA CRÉ DE L'ABITIBI-
TÉMISCAMINGUE À ROUYN-NORANDA, SOUS
LA PRÉSIDENTE DE M. ULRICK CHÉRUBIN,
PRÉSIDENT.

Les présences

Mesdames Lorraine Barrette, administratrice
Stéphanie Bédard, administratrice
Marianne Gagnon-Bourget, administratrice
Linda Perron-Beauchemin, administratrice
Nicole Rochon, administratrice

Messieurs Jean-Maurice Matte, premier vice-président
Mario Provencher, deuxième vice-président
Arnaud Warolin, trésorier
Daniel Rancourt, secrétaire
Marc Bibeau, administrateur
Pierre Corbeil, administrateur
Luc Dupuis, administrateur
Martin Ferron, administrateur
Bernard Flébus, administrateur
Normand Houde, administrateur
Carol Nolet, administrateur
Jacques Riopel, administrateur

Les absences

Madame Johanne Jean, administratrice

Les observatrices et observateurs :

Madame Gracia Laforge, MAMROT

Messieurs Denis Moffet, MAMROT
Olivier Duchesne, attaché politique de M. François Gendron (député
d'Abitibi-Ouest)
Bruno-Philippe Richard, attaché politique de Mme Élisabeth Larouche
(députée d'Abitibi-Est)
Simon Lapierre, attaché politique de M. Gilles Chapadeau (député de
Rouyn-Noranda/Témiscamingue)

Les membres du personnel :

Mesdames Lili Germain, agente de communication
Sarah Charbonneau, agente de développement
Nathalie Dallaire, agente de développement
Esther Labrie, agente de développement
Mariella Collini, agente de recherche
Aline Sauvageau, consultante

Messieurs Luc Bélisle, directeur général
Simon Letendre, directeur général adjoint
Jean-François Turcotte, agent de développement

Serge Maheux, analyste socioéconomique

1. Mot de bienvenue

M. Ulrick Chérubin souhaite la bienvenue aux participants et participantes. Il présente les nouveaux venus au sein du conseil d'administration et se dit heureux de leur nomination.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par M. Mario Provencher, appuyé par M. Marc Bibeau, d'accepter l'ordre du jour suivant en laissant ouverte la rubrique Affaires nouvelles :

- | | |
|---|---|
| 1. Mot de bienvenue | 14. Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour | 15. Fonds régional d'investissement jeunesse |
| 3. Procès-verbal et suivis | 16. Calendrier des réunions pour janvier à juin 2014 |
| 4. Orientations sur le budget et les ententes (huis clos) | 17. Forum sur le transport durable des personnes |
| 5. Recherches à l'UQAT | 18. Présentation des membres de l'équipe |
| 6. Gestion contractuelle et seuils d'autorisation | 19. Remerciements aux administrateurs qui nous quittent |
| 7. Culture entrepreneuriale | 20. Correspondances |
| 8. Gestion intégrée des ressources et du territoire | 21. Élection à la présidence de la Conférence régionale |
| 9. Secondaire en spectacle | 22. Affaires nouvelles |
| 10. Volet 4 agro | 23. Levée de la réunion |
| 11. Commonwealth Plywood | |
| 12. Projet Dragon | |
| 13. Planification stratégique régionale | |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mme Marianne Gagnon-Bourget note que certaines fiches ont été déposées très tardivement sur le FTP. Elle rappelle la volonté que tous les documents soient mis à la disposition des membres du conseil d'administration le plus tôt possible dans la semaine des rencontres prévues au calendrier.

3. Procès-verbal et suivis

IL EST PROPOSÉ par Mme Linda Perron-Beauchemin, appuyée par M. Daniel Rancourt, d'accepter le procès-verbal de la rencontre du 24 septembre 2013 comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le directeur général présente les suivis réalisés.

4. Orientations sur le budget et les ententes (huis clos)

M. Chérubin explique les motifs des membres du bureau de direction menant à la proposition que les échanges se fassent en huis clos pour ce point. M. Denis Moffet rappelle que légalement, les rencontres de la Conférence régionale doivent être publiques.

M. Simon Letendre présente le contenu de la fiche qui a été expédiée par courriel aux membres du conseil d'administration. Il fait une mise en contexte par rapport aux compressions ayant touché le Fonds de développement régional. Il rappelle qu'un comité de travail a été mandaté pour revoir le financement de toutes les ententes à caractère économique et que certains choix seront difficiles à faire.

M. Letendre présente la grille d'analyse déposée par les membres du comité et approuvée par le bureau de direction. Il fait également état des principes qui ont été retenus aux fins de l'analyse des ententes. M. Arnaud Warolin fait ajouter un 8^e principe : les membres du conseil d'administration se doivent d'être solidaires des décisions touchant le budget associé au FDR. Il mentionne que même s'il n'y avait pas eu de compressions imposées par le gouvernement du Québec, la Conférence régionale aurait eu à faire un travail de réflexion sur les ententes la liant à différents partenaires financiers. Il mentionne enfin que par respect pour les organisations avec lesquelles la Conférence régionale travaille, il devenait urgent de prendre position sur les ententes les liant de façon à leur donner le temps de s'organiser avant la fin de la présente année financière.

Les membres du conseil d'administration prennent note que le fonctionnement de l'organisation a également été examiné sur le plan budgétaire. M. Jean-Maurice Matte note entre autres que le nombre d'employés a été réduit de façon à ce que les fonds du FDR puissent être utilisés pour soutenir notre rôle sur le plan du développement régional. M. Luc Dupuis rappelle que pour la CRRNT seulement, un budget de 1 M\$ a été coupé. Le directeur général rappelle que l'exercice a été fait dans l'optique de dégager une marge de manœuvre nécessaire à la mise en place de la nouvelle planification stratégique qui est sur le point d'être finalisée.

M. Letendre présente le PowerPoint dans lequel sont inscrites les recommandations des membres du bureau de direction. M. Marc Bibeau se dit déçu de voir disparaître les ententes liées au ComaxAT et à 48^e Nord international. Il considère que la Conférence régionale fait un virage au mauvais moment pour l'industrie minière. M. Pierre Corbeil considère que la Conférence régionale envoie un drôle de message en ne renouvelant pas l'entente avec le Secrétariat aux alliances économiques Nation Crie Abitibi-Témiscamingue, au moment même où les Inuits annoncent leur adhésion. Il considère par ailleurs que les créneaux d'excellence devraient être mieux appuyés. Il se dit surpris et déçu. M. Matte indique que l'objectif pour le ComaxAT est d'alléger la structure et de trouver de nouvelles façons de développer nos liens avec le Nord. Pour le Secrétariat, il considère qu'il ne s'agit pas d'un désaveu. Selon lui, c'est la récurrence du financement qui pose problème.

M. Bernard Flébus indique qu'il n'est pas à l'aise avec le message qu'on envoie, surtout au regard des ententes à caractère économique. M. Matte mentionne que la majorité

des partenaires des ententes à caractère économique ont déjà été rencontrés et que nos attentes leur avaient été exprimées. M. Luc Dupuis mentionne que l'exercice qui a été fait a porté sur la possibilité de trouver du financement ailleurs qu'à la Conférence régionale. Il cite l'exemple les créneaux ACCORD qui, à l'origine, visaient à se financer sur une perspective de dix ans. Le seul qui a atteint cet objectif, c'est le créneau agricole et il bénéficie d'une grande présence du privé. Selon sa lecture, la Conférence régionale ne désavoue pas les créneaux, mais leur demande de s'organiser autrement sur le plan financier, surtout dans la perspective où la Conférence régionale doit pouvoir bénéficier d'une marge de manœuvre financière pour la prochaine planification stratégique.

M. Flébus demande le vote.

CONSIDÉRANT les coupes au Fonds de développement régional (FDR) et l'incertitude liée à son enveloppe au cours des prochaines années;

CONSIDÉRANT la quantité importante d'ententes qui visent à financer le fonctionnement récurrent de diverses organisations, et ce, depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT la nécessité d'aligner le FDR sur la prochaine planification stratégique régionale;

CONSIDÉRANT le travail rigoureux effectué par le comité d'évaluation des ententes FDR et par les membres du bureau de direction;

Résolution 078-13-CA :

IL EST PROPOSÉ par M. Bernard Flébus, appuyé par M. Marc Bibeau de :

- accepter les recommandations par le bureau de direction visant le financement des diverses ententes évaluées dans leur intégralité, à savoir :

Entente	Montant selon l'année
Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue	2013-2014 : 225 000 \$ 2014-2015 : 235 000 \$ 2015-2016 : 245 000 \$ 2016-2017 : 255 000 \$
Valorisation Abitibi-Témiscamingue	2013-2014 : 260 000 \$ 2014-2015 : 270 000 \$ 2015-2016 : 280 000 \$ 2016-2017 : 290 000 \$
Réussite éducative	2013-2014 : 100 000 \$ 2014-2015 : 50 000 \$ 2015-2016 : à réévaluer
Entente-cadre avec l'UQAT	2013-2014 : 0 \$ (200 000 \$ déjà réservés) 2014-2015 : 100 000 \$ 2015-2016 : 100 000 \$

Entente	Montant selon l'année
	2016-2017 : 100 000 \$
Immigration	0 \$
CALQ	2013-2014 : 90 000 \$ 2014-2015 : à réévaluer
Adaptation des services et infrastructures pour l'amélioration des conditions de vie des aînés	2013-2014 : à évaluer
Secrétariat aux alliances économiques Nation Crie Abitibi-Témiscamingue	2013-2014 : 75 000 \$ 2014-2015 : 25 000 \$ 0 \$ pour les années suivantes.
ComaxAT	2013-2014 : 90 000 \$ 0 \$ pour les années suivantes.
48 ^e Nord international	2013-2014 : 60 000 \$ 2014-2015 : 30 000 \$ 0 \$ pour les années suivantes.
Volet 4 agroalimentaire	Entente déjà prolongée jusqu'en 2015
Pôle économie sociale	2013-14 : 20 000 \$ 0 \$ pour les années suivantes.
Culture entrepreneuriale	2013-2014 : 75 000 \$ 2014-2015 : 75 000 \$ 2015-2016 : 75 000 \$ 2016-2017 : à réévaluer
ACCORD SCISA (système de construction en bois)	2013-2014 : 20 000 \$ 2014-2015 : à réévaluer
MISA (mines)	2013-2014 : 62 000 \$ 2014-2015 : à réévaluer
ACCORD – Agriculture nordique axée sur la production bovine	2013-2014 : 20 000 \$ 2014-2015 : 20 000 \$ 2015-2016 : 20 000 \$ 0 \$ pour les années suivantes.
Transport	2013-2014 : prolongation 2014-2015 : à réévaluer
FADET	2013-2014 : 75 000 \$ 0 \$ pour les années suivantes.
Entente-cadre ATR	2013-2014 : 75 000 \$ 0 \$ pour les années suivantes.
Participation citoyenne	2013-2014 : 60 000 \$ 2014-2015 : à réévaluer
Coalition d'aide aux gais, lesbiennes, bi-sexuels et transgenres	2013-2014 : 50 000 \$ 0 \$ pour les années suivantes.
Jeunes milieu rural	2013-2014 : 5 000 \$ 0 \$ pour les années suivantes.
Transition école vie active	2013-2014 : 25 000 \$ 2014-2015 : à réévaluer
Environnement	2013-2014 : 5 000 \$ 2014-2015 : 5 000 \$ 0 \$ pour les années suivantes.
Égalité hommes-femmes	2013-2014 : 11 000 \$ 2014-2015 : 11 000 \$

Entente	Montant selon l'année
	0 \$ pour les années suivantes.

- mettre en œuvre dès maintenant le plan de communication qui y est associé.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Les personnes ayant voté contre la résolution se rallient à la décision.

5. Recherches à l'UQAT

Mme Linda Perron-Beauchemin se retire de la salle afin que ce point soit traité.
M. Serge Maheux présente sa fiche.

CONSIDÉRANT que les projets soumis par l'UQAT s'inscrivent dans la continuité du travail fait jusqu'à présent;

CONSIDÉRANT qu'il est important d'entériner les projets avant la fin de la présente année financière;

Résolution 079-13-CA :

IL EST PROPOSÉ par M. Pierre Corbeil, appuyé par M. Daniel Rancourt, que les membres du conseil d'administration de la Conférence régionale acceptent la programmation 2013-2014 présentée par l'UQAT et recommandée par le comité d'analyse pour la somme totale de 200 000 \$ qui a été versée à partir du budget 2012-2013 du Fonds de développement régional.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Gestion contractuelle et seuils d'autorisation

M. Simon Letendre indique qu'il s'agit d'une mise à jour de la Politique de gestion contractuelle de la Conférence régionale. Le changement suggéré vise à cibler les seuils d'octroi de contrats selon les instances, à assurer une cohérence et à être plus efficient comme organisation.

CONSIDÉRANT l'importance de respecter les balises réglementaires en vigueur;

CONSIDÉRANT l'importance de doter la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue de politiques et règles assurant la souplesse et l'efficacité de l'organisation;

CONSIDÉRANT la distinction faite entre l'octroi de subventions et l'acquisition de biens et services;

Résolution 080-13-CA :

IL EST PROPOSÉ par M. Normand Houde, appuyé par M. Marc Bibeau, d'entériner la recommandation des membres du bureau de direction visant à accepter la mise à jour de la politique de gestion financière comme présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Culture entrepreneuriale

Mme Sarah Charbonneau présente sa fiche. On propose de renouveler l'entente portant sur le soutien et le développement de la culture entrepreneuriale.

CONSIDÉRANT les faibles indices entrepreneuriaux en Abitibi-Témiscamingue;

CONSIDÉRANT la mobilisation des territoires et le bilan positif de la première entente;

CONSIDÉRANT que le renouvellement de cette entente permettra d'accroître la concertation et la qualité des projets permettant de développer la culture entrepreneuriale;

CONSIDÉRANT l'importance de respecter les dynamiques territoriales établies;

Résolution 081-13-CA :

IL EST PROPOSÉ par M. Arnaud Warolin, appuyé par M. Carol Nolet, de financer le renouvellement de l'entente portant sur le soutien et le développement de la culture entrepreneuriale avec un montant de 55 000 \$ à même le Fonds de développement régional (FDR) par an pour deux ans, conditionnellement à l'adhésion des autres partenaires ciblés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Gestion intégrée des ressources et du territoire

Mme Nathalie Dallaire présente les démarches réalisées à ce jour dans le cadre du dossier de la gestion intégrée des ressources et du territoire. En 2010, cinq ententes

liant la Conférence régionale aux MRC et au MRN ont été signées, convenant du partage des responsabilités. En mars dernier, le bilan de cette entente a été fait. Quatre scénarios ont été soumis pour la suite des choses et il avait finalement été décidé de conserver à l'interne le dossier. Mme Dallaire a donc travaillé sur le cheminement à suivre en lien avec les obligations légales de la Conférence régionale.

En octobre, certaines validations ont été faites avec le bureau de direction, le MRN et la CRRNT. Les tentatives d'organiser une rencontre avec les MRC ont échoué. En novembre, une résolution de la Table des préfets demandait à ce que le dossier de la GIRT soit confié aux MRC. Cette nouvelle orientation, approuvée par les membres du bureau de direction, aurait comme effet de suspendre les travaux en cours qui étaient basés sur le scénario retenu en mars 2013. La demande de confier aux MRC les responsabilités associées aux tables GIRT dégagerait la Conférence régionale de la nécessité de développer une nouvelle proposition en laissant le soin au MRN et aux MRC celui d'établir le mode et les coûts de fonctionnement ainsi que les livrables.

Le directeur général mentionne qu'il faudra s'assurer de disposer des fonds nécessaires pour compenser le travail réalisé par Mme Dallaire depuis le début d'avril 2013 et pour favoriser le fonctionnement des tables GIRT. Les membres du conseil d'administration sont avisés que le MRN souhaite connaître rapidement les intentions de la Conférence régionale au regard du dossier.

M. Jean-Maurice Matte indique qu'il était à la consultation sur le PAFIT organisée à Senneterre lundi dernier. Il rapporte que les porte-parole du MRN ont dit faire la consultation parce que la Conférence régionale n'est pas présente. M. Matte considère que la Conférence régionale n'a pas à faire les consultations liées aux PAFIT, cette responsabilité relevant plutôt du MRN. M. Warolin ajoute que les préfets sont conscients des enjeux budgétaires et qu'ils demandent une somme de 20 000 \$ pour l'année 2013-14.

M. Luc Dupuis indique qu'avec le nouveau programme forestier, le budget de la CRRNT a été amputé du tiers. Il reste donc peu d'argent pour réaliser certains projets, ce qui est peu motivant. M. Warolin indique qu'il est urgent de s'asseoir avec le MRN pour trouver une solution. Les MRC sont prêtes à mettre, elles aussi, des fonds pour la financer la GIRT.

CONSIDÉRANT que les articles 55 à 58 de la *Loi sur l'aménagement forestier durable* (LADTF) et 21.17.1 de la *Loi du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire* (MAMROT) confient à la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue la responsabilité de la mise en place et du fonctionnement des tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT) et de la tenue des consultations publiques des planifications forestières;

CONSIDÉRANT que l'article 21.17.1 de la *Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire* stipule aussi que la Conférence régionale peut « exceptionnellement, demander au ministre des Ressources naturelles et de la Faune de la confier à une municipalité régionale qu'ils choisissent de concert »;

- CONSIDÉRANT la recommandation des membres du bureau de direction d'accueillir la demande de la Table des préfets voulant que la Conférence régionale délègue les pouvoirs et responsabilités nécessaires pour la création, la gestion et l'opération des TLGIRT et qu'en conséquence, soit conclue une entente à cet effet pour une période d'un an;
- CONSIDÉRANT que la position d'intermédiaire de la Conférence régionale entre le ministère des Ressources naturelles (MRN) et les MRC dans le modèle en vigueur avec l'entente tripartite constituait une position difficile, n'ayant aucune prise sur les activités, les livrables et les dépenses associées;
- CONSIDÉRANT que le temps nécessaire à l'élaboration d'un nouveau mode de fonctionnement entre le MRN et les MRC, sa mise en œuvre sur une durée suffisante pour y apporter les adaptations pertinentes et la révision du modèle devra s'échelonner sur plus d'une année;
- CONSIDÉRANT les budgets de plus en plus limités du Programme de développement régional et forestier (PDRF) et du Fonds de développement régional (FDR) et des besoins importants contraignent la Conférence régionale à une gestion prudente et judicieuse et que la proposition développée par la Conférence régionale pourrait coûter environ 100 000 \$ par année;

Résolution 082-13-CA :

IL EST PROPOSÉ par M. Daniel Rancourt, appuyé par M. Bernard Flébus, de :

- Demander à la ministre des Ressources naturelles (MRN) de confier la responsabilité de la mise en place et du fonctionnement des tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT) et de la tenue des consultations publiques des planifications forestières aux MRC de l'Abitibi-Témiscamingue;
- Laisser le soin aux MRC et au MRN de définir les modalités de fonctionnement, de reddition de comptes et de calendrier pour que les responsabilités spécifiques à la Loi soient assumées;
- Demander au MRN et aux MRC une estimation rigoureuse des coûts de fonctionnement pour la réalisation du mandat spécifique pour ne pas grever indûment le budget du Programme de développement régional et forestier (PDRF) pour le financement de cette activité, et ce, avant de procéder à un quelconque versement;
- Évaluer le montant à verser à chaque MRC et prélever les fonds à même le PDRF pour l'année 2013-2014, de façon à leur permettre de financer le fonctionnement des tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire;
- Travailler conjointement avec les MRC et le MRN pour s'assurer d'un financement adéquat à long terme, sans causer de déficit au Fonds de développement régional;

- Revenir avec des propositions fermes auprès des membres du bureau de direction, puis des membres du conseil d'administration s'il y a lieu, quant aux possibilités envisagées à ce propos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Une demande de rencontre regroupant le MRN, les MRC et la Conférence régionale dans la semaine du 13 janvier 2014 sera déposée.

9. Secondaire en spectacle

Point reporté à la rencontre de janvier 2014.

10. Volet 4 agro

M. Serge Maheux présente la demande d'aide financière déposée par Miel Abitémis au nom d'un regroupement d'entreprises. L'objectif du projet est de développer un véhicule de distribution pour des agrotransformateurs. L'investissement demandé est de 49 562 \$.

CONSIDÉRANT que le client et le projet atteignent les objectifs du Programme régional d'adaptation et de développement de l'agriculture de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec,

Résolution 083-13-CA :

IL EST PROPOSÉ par M. Carol Nolet, appuyé par M. Bernard Flébus, d'accorder au regroupement de Miel Abitémis une aide financière de 49 562 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Commonwealth Plywood

M. Jean-François Turcotte présente la fiche traitant de la demande de transfert de garantie d'approvisionnement déposée par Commonwealth Plywood. L'entreprise souhaite transférer le volume dédié à l'usine de Kipawa vers son usine de Belleterre. Peu de renseignements ont été transmis à ce jour quant aux intentions de Commonwealth Plywood pour ces deux usines. Il y a un an, la Conférence régionale avait refusé de se prononcer faute de renseignements suffisants. À ce jour, les réponses aux questionnements se font toujours attendre. M. Turcotte fait état d'une rencontre qui a eu lieu en décembre 2013, à Ville-Marie.

CONSIDÉRANT la demande adressée par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, le 4 septembre 2012, de faire connaître la position de la Conférence régionale sur le projet de la Compagnie

Commonwealth Plywood de restructurer ses usines du Témiscamingue, nécessitant le transfert de la garantie d'approvisionnement de 10 950 m³ de l'usine de Kipawa vers l'usine de Belleterre;

CONSIDÉRANT la rencontre des intervenants concernés par le projet avec les représentants de la compagnie, le 4 octobre 2012;

CONSIDÉRANT la correspondance de la Conférence régionale au Ministère du 16 octobre 2012, par laquelle elle indique qu'elle n'était pas en mesure de prendre position en raison de l'information insuffisante fournie par la compagnie sur son projet;

CONSIDÉRANT la demande de la ministre des Ressources naturelles adressée à Commonwealth Plywood le 23 mai 2013 de rencontrer à nouveau la Conférence régionale afin de lui fournir tous les renseignements nécessaires et de répondre à ses interrogations au sujet de son projet afin qu'elle puisse ultimement donner son avis à la ministre;

CONSIDÉRANT les nombreuses tentatives de la direction régionale du ministère des Ressources naturelles, de la Conférence régionale, de la MRC de Témiscamingue et des municipalités concernées d'obtenir de Commonwealth Plywood les renseignements demandés, et ce, depuis le 23 mai 2013;

CONSIDÉRANT que les intervenants du milieu ont fait leur travail, qu'ils se sont réunis à plusieurs reprises au cours des dernières années pour discuter de la situation des usines de Commonwealth Plywood et qu'ils ont, dernièrement, collaboré à la consultation menée par la Conférence régionale;

Résolution 084-13-CA :

IL EST PROPOSÉ par Mme Nicole Rochon, appuyé par Mme Marianne Gagnon-Bourget de :

- demander à la ministre des Ressources naturelles de :
 - veiller à ce que les 10 950 m³ en cause demeurent attribués à une usine située au Témiscamingue puisque des usines ayant la capacité de transformer le bouleau de qualité déroulage y sont implantées, et ce, peu importe les intentions réelles des représentants de La Compagnie Commonwealth Plywood;
 - exiger des représentants de la compagnie qu'ils lui annoncent leurs intentions réelles concernant l'avenir des deux usines situées au Témiscamingue avant qu'elle prenne sa décision dans ce dossier;
 - exiger des représentants de la compagnie qu'ils viennent annoncer leurs intentions aux représentants de la municipalité de Kipawa quant à l'avenir de leur usine avant qu'elle ne prenne une décision dans ce dossier;
 - refuser le transfert de la garantie d'approvisionnement si les intentions de la compagnie sont de relancer les activités de l'usine de Kipawa;

- prendre tous les moyens nécessaires, si les intentions de la compagnie sont de fermer définitivement l'usine de Kipawa et avant d'autoriser le transfert de la garantie d'approvisionnement de l'usine de Kipawa vers l'usine de Belleterre, pour faire appliquer les lois pertinentes à ce dossier, notamment pour obliger la compagnie :
 - à s'engager à décontaminer le site de l'usine de Kipawa en cas de fermeture définitive de son usine;
 - à accorder une compensation financière adéquate aux employés de l'usine de Kipawa en cas de fermeture définitive de son usine;
- interpellier le député de Rouyn-Noranda/Témiscamingue et adjoint parlementaire à la ministre du Travail, M. Gilles Chapadeau, pour qu'il accompagne le milieu afin de faire la lumière sur les responsabilités de l'entreprise relatives à la compensation des travailleurs et à la décontamination du site;
- transmettre une correspondance au ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, de même qu'à la ministre du Travail, pour qu'ils soient également saisis du dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Projet Dragon

M. Simon Letendre présente le projet Dragon, un projet à caractère entrepreneurial qui nécessite un financement. Il précise que tous les organismes œuvrant dans ce domaine travaillent ensemble autour du projet qui vise une clientèle âgée de 25 à 35 ans. Le comité de travail, en action depuis l'été, souhaite obtenir une subvention de 100 000 \$.

M. Letendre indique que l'objectif est d'assurer aux promoteurs une marge de manœuvre financière leur permettant d'aller de l'avant. M. Corbeil questionne l'allocation d'une somme de 100 000 \$ pour un projet qui n'en est encore qu'à l'étape des idées, référant du coup aux échanges qui viennent d'avoir lieu au sujet du FDR et de la nécessité de pouvoir disposer des fonds en lien avec la mise en œuvre de la planification stratégique régionale.

CONSIDÉRANT l'importance que revêt le thème de culture entrepreneuriale dans le développement de l'Abitibi-Témiscamingue;

CONSIDÉRANT le degré de concertation sans précédent et les effets que cela pourrait avoir sur les projets;

CONSIDÉRANT les impacts que le projet pourrait avoir sur la valorisation de la culture entrepreneuriale en Abitibi-Témiscamingue en utilisant des gens d'ici;

CONSIDÉRANT l'importance de réaliser un projet de qualité afin d'optimiser sa diffusion et de susciter l'intérêt d'un public régional le plus large possible;

Résolution 085-13-CA :

IL EST PROPOSÉ par M. Daniel Rancourt, appuyé par M. Carol Nolet, de réserver une somme maximale de 100 000 \$ à même le Fonds de développement régional dans l'enveloppe 2013-2014 pour une période de deux mois, représentant un montant maximal de 50 % du budget total du projet et de demander aux promoteurs de revenir avec un projet bonifié pour décision.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

13. Planification stratégique régionale

Ce point sera traité à la rencontre de janvier 2014.

14. Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue

Ce point sera traité à la rencontre de janvier 2014.

15. Fonds régional d'investissement jeunesse

Ce point sera traité à la rencontre de janvier 2014.

16. Calendrier des réunions pour janvier à juin 2014

M. Luc Bélisle dépose le calendrier des rencontres prévues au cours des prochains mois.

Résolution 086-13-CA :

IL EST PROPOSÉ par M. Pierre Corbeil, appuyé par M. Arnaud Warolin, d'adopter le calendrier des réunions prévues entre janvier et juin 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17. Forum sur le transport durable des personnes

Mme Sarah Charbonneau résume la demande formulée dans la fiche déposée aujourd'hui. Elle indique que le projet vise à mieux connaître les besoins en transport collectif dans la région. Un comité de travail a été formé par territoire de MRC. L'objectif est de donner un mandat au Centre d'initiative et d'aide à la recherche et d'aide au développement durable (CIRADD). Les membres du bureau de direction se sont déjà prononcés en faveur du projet, mais plusieurs ajustements ont dû être faits, si bien que les coûts initialement prévus sont à la hausse. Ils seront toutefois partagés avec la Conférence régionale des élus de la Baie-James (CRÉBJ).

CONSIDÉRANT qu'à la suite du Forum sur le transport durable des personnes, le transport collectif apparaît comme un enjeu régional majeur;

CONSIDÉRANT le souhait des participants du forum de mieux connaître les besoins des Témiscabitiens en lien avec le transport collectif;

CONSIDÉRANT l'importance du transport en lien avec le vieillissement de la population et l'occupation dynamique du territoire ainsi que l'importance de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et d'accroître la sécurité des usages de la route;

CONSIDÉRANT le rôle que la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue aura à jouer en matière de concertation pour ce dossier;

CONSIDÉRANT que l'entente spécifique en Transport se termine le 31 mars 2014;

Résolution 087-13-CA :

IL EST PROPOSÉ par Mme Linda Perron-Beauchemin, appuyé par M. Marc Bibeau, que la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue assume, en collaboration avec la Conférence régionale des élus de la Baie-James, les frais engendrés par la réalisation de l'étude permettant de définir la cartographie des besoins en transport collectif après le 31 mars 2014, à savoir une somme de 19 375 \$ pour la CRÉ de l'Abitibi-Témiscamingue provenant du Fonds de développement régional.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18. Présentation des membres de l'équipe

Faute de temps, ce point n'est pas traité.

19. Remerciements aux administrateurs qui nous quittent

M. Ulrick Chérubin remercie les membres du conseil d'administration qui ont quitté la Conférence régionale (Jean Turgeon, Philippe Barrette, Fernand Trahan) ou qui la quitteront prochainement (Carol Nolet et Daniel Rancourt).

20. Correspondances

Faute de temps, ce point n'est pas traité.

21. Élection à la présidence de la Conférence régionale

M. Chérubin indique qu'il n'entend pas renouveler son mandat à la présidence. M. Bernard Flébus considère qu'il est prématuré de procéder dès maintenant à l'élection d'un nouveau président. Par respect pour la démocratie, il suggère que l'élection se fasse en janvier 2014. Selon les règles de régie interne, les élections doivent se faire dans les 90 jours suivant les élections municipales. M. Chérubin mentionne qu'il a été envisagé de procéder à la fin de janvier, mais à cause du dossier du budget, il a été convenu en bureau de direction de devancer l'élection pour le poste de la présidence.

IL EST PROPOSÉ par M. Bernard Flébus, appuyé par M. Marc Bibeau, de reporter l'élection pour le poste de président au mois de janvier 2014.

REJETÉ À LA MAJORITÉ

M. Flébus quitte la rencontre. M. Bélisle fait la lecture des procédures pour les élections.

M. Denis Moffet est proposé comme président d'élection, alors que M. Letendre et Mme Germain sont nommés pour agir à titre de scrutateurs.

M. Moffet déclare l'ouverture des élections.

Résolution 088-13-CA :

IL EST PROPOSÉ par M. Carol Nolet, appuyé par M. Normand Houde, de nommer M. Jean-Maurice Matte pour agir à titre de président de la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 089-13-CA :

IL EST PROPOSÉ par M. Pierre Corbeil, appuyé par M. Daniel Rancourt, de fermer la période des mises en candidatures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 090-13-CA :

Ayant accepté sa mise en nomination, M. Jean-Maurice Matte est élu sans opposition à la présidence de la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22. Affaires nouvelles

Aucun élément n'est inscrit à cet item.

23. Levée de la réunion

La réunion est levée à 17 h 20.